

COMPTE RENDU de la réunion du **COMITÉ DES CHEFS DE SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS DES PSYCHOLOGUES EN MILIEU HOSPITALIER** tenue le vendredi **30 mai 2008** à 9 h 30, au siège social de l'Ordre des psychologues du Québec, 5^e étage (Salle des Présidents).

<http://www.geocities.com/psyhosp>

PRÉSENCES :

M ^{me} Louise Bellemare	C.H. Pierre-Boucher, Longueuil
M ^{me} Huguette Bérubé	Hôpital Charles LeMoine, Greenfield Park
M ^{me} Micheline Bibeau	C.H. de l'Université de Montréal
M ^{me} Marie-Andrée Brisson	CHCR Antoine-Labelle, l'Annonciation
M. Marcel Courtemanche	C.H. de l'Université de Montréal
M. Pierre Desjardins	Ordre des psychologues du Québec
M ^{me} Francine Doré	C.H. Pierre-Janet, Hull
M ^{me} Nathalie My-Hoa Dinh	C.H. de St-Mary, Montréal
M. André Gilbert	CSSS Sorel-Tracy
M ^{me} Johanne Girard	CSSS Gatineau
M ^{me} Johanne Lajoie	CSSS Haut-Richelieu Rouville
M ^{me} Suzanne Lapointe	CSSS du Suroît, Valleyfield
M. Sylvain Miljours	Hôpital juif de réadaptation
M ^{me} Line Nayel	Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal
M ^{me} Claude Paquette	Institut de réadaptation de Montréal
M. Bernard Poulin	Institut Philippe-Pinel, Montréal
M ^{me} Suzanne Spénard	Hôpital Jean-Talon, Montréal
M. Camillo Zacchia	Hôpital Douglas, Verdun
M ^{me} Terry Zaloum	C.H. Rivière-des-Prairies, Montréal

Monsieur Marcel Courtemanche préside la rencontre et M^{me} Micheline Bibeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{er} FÉVRIER 2008;
3. AFFAIRES DÉCOULANT :
 - 3.1 Lettre à l'UdeM,
 - 3.2 Qualification du QI;
4. SUIVI DU DOSSIER SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL (PROJET DE LOI 50) : VISITE DE M. PIERRE DESJARDINS;
5. NORMES D'AGRÈMENT DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PSYCHOLOGIE (RÉSULTATS);
6. IMPLANTATION DU PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE;
7. DIVERS : Paperasse concernant la gestion des stages à l'UQAM; Moratoire au sujet des tests projectifs;
8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{er} FÉVRIER 2008

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} février 2008 est adopté à l'unanimité.

3. AFFAIRES DÉCOULANT

3.1 Lettre à l'UdeM

Sujet discuté au point 5.

3.2 Qualification du QI

Mme Huguette Bérubé nous informe que le lancement officiel de l'outil sur la qualification des Q.I. a eu lieu ce printemps. Ce document est disponible via le Service de publications de l'Hôpital Sainte-Justine. Mme Terry Zaloum mentionne que certains neuropsychologues de son milieu questionnent la qualification « moyenne faible » car, dans certains cas, les patients n'ont pas droit à des services. Mme Bérubé rappelle que le but de l'élaboration de cet outil est d'obtenir une terminologie commune et que ça ne peut régler tous les problèmes de fonctionnariat. Par ailleurs, elle mentionne qu'il s'agit d'une première version et elle invite tous les membres à communiquer avec les auteurs de ce document pour tout commentaire et/ou précision. Mme Bérubé se dit prête à se déplacer dans les différents milieux pour expliquer ce nouvel outil et échanger à ce sujet.

4. SUIVI DU DOSSIER SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL (PROJET DE LOI 50) : VISITE DE M. PIERRE DESJARDINS

M. Pierre Desjardins, directeur de la qualité et du développement de la pratique de l'OPQ, fait le point sur le projet de loi 50. Cette semaine, il a reçu une lettre de l'Office des professions l'informant de la mise sur pied, cet été, de trois comités :

1. Un comité de travail pour la rédaction d'un guide explicatif sur les activités réservées. Au sujet de l'évaluation des troubles neuropsychologiques, M. Desjardins mentionne que des discussions sont à prévoir avec les ergothérapeutes et les orthophonistes pour arriver à une entente.
2. La création d'une table spéciale concernant les techniciens en assistance sociale, les travailleurs sociaux et les psycho-éducateurs.
3. La création d'un réseau de répondants dans le but d'aider les professionnels sur le terrain. L'Office des professions nommera deux répondants de chaque ordre professionnel, un pour le volet clinique et l'autre pour le volet légal. À l'OPQ, M. Pierre Desjardins et Me Édith Lorquet sont les répondants nommés.

L'OPQ analyse présentement les impacts que pourraient avoir la réserve de l'activité de psychothérapie, comme par exemple, l'embauche de personnel pour de la formation continue.

La loi pourrait être adoptée à la fin du mois de juin, dépendamment des autres activités ministérielles.

D'autre part, M. Desjardins nous informe que le nouveau code de déontologie est publié sur le site de la Gazette officielle du Québec et sera effectif vers la mi-août. Dans la prochaine édition de *Psychologie Québec*, on pourra lire un article écrit par M. Pierre Desjardins concernant les changements imposés par l'Office des professions. L'OPQ a prévu une journée de formation concernant la mise à jour du code de déontologie des psychologues.

5. NORMES D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PSYCHOLOGIE (RÉSULTATS)

M. Marcel Courtemanche commente une partie du rapport du comité d'agrément de l'OPQ concernant les programmes de psychologie à l'UdeM. Il mentionne, de plus, que la lettre envoyée en février dernier à M. Michel Sabourin, directeur du Département de psychologie à l'UdeM, fut déposée à ce comité par ce dernier.

M. Courtemanche a appris qu'il pourrait y avoir création d'un poste au niveau du vice doyen dans le but de consolider les liens entre les départements universitaires et les milieux de stage.

Une discussion a lieu, à nouveau, sur l'orientation de l'UdeM (recherche vs clinique) ainsi que sur l'avenir de la clinique de psychologie vu le départ prochain de Mme Doris Hanigan.

M. Courtemanche suggère aux membres de former un sous-comité qui représenterait notre comité à l'UdeM pour plus d'intégration concernant les programmes universitaires de psychologie ainsi que pour faire partie de certains comité de sélection du Département de psychologie de l'UdeM. Mmes Huguette Bérubé et Francine Doré ainsi que MM. Bernard Poulin et Camillo Zacchia se disent intéressés. Il serait intéressant aussi qu'un représentant du C.H Louis-H.-Lafontaine ainsi que de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont participent à ce comité compte tenu du nombre d'étudiants qu'ils accueillent chaque année.

En conclusion, il semble que l'UdeM sera agréé par l'OPQ mais avec certaines modifications à apporter à son programme.

D'autre part, les membres discutent de l'accueil des stagiaires, au niveau du BAC, dans les milieux hospitaliers. Les membres mentionnent l'importance de s'ouvrir et d'accepter de recevoir ces étudiants. Par ailleurs, il faudrait redéfinir le contenu des stages avec les universités en fonction des besoins de chacun.

6. IMPLANTATION DU PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE

M. Marcel Courtemanche s'informe, auprès des membres, de l'organisation du travail dans le cadre de l'implantation du plan d'action en santé mentale.

Chaque membre témoigne de l'implantation dans leur milieu. Un des points positifs qui ressort est la création de plusieurs postes de psychologues. Une discussion a lieu concernant les 1^{ère} et 2^{es} lignes.

En conclusion, il est proposé d'en suivre l'évolution.

7. DIVERS

Paperasse concernant la gestion des stages à l'UQAM

M. Camillo Zacchia déplore la lourdeur administrative concernant la gestion des stages à l'UQAM. De plus, cette année, l'UQAM demande aux superviseurs d'envoyer tous les documents complets au plus tard le 2 juin. Une discussion s'en suit.

Moratoire au sujet des tests projectifs

Mme Louise Bellemare du C.H. Pierre-Boucher à Longueuil nous informe que le moratoire est levé concernant les tests projectifs dans son établissement. Après discussion avec le syndic de l'OPQ, ce dernier a confirmé l'autonomie professionnelle des psychologues, c'est donc à eux que

revient le choix des outils lors d'évaluations et non au référant qui devrait plutôt justifier sa demande d'évaluation en spécifiant la raison de sa demande.

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu vendredi le 10 octobre 2008.

Micheline Bibeau
Agente administrative
Service de psychologie du CHUM

/mb (2008-06-02)

Marcel Courtemanche, M.A.(Ps.)
Chef du Service de psychologie
CHUM
Président du comité